

Fédération Nationale des Infirmiers



Paris, le 3 juillet 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ordre Infirmier : Le feuilleton judiciaire continue

Lundi 1^{er} juillet, le Tribunal de police de Paris rendait son délibéré dans l'affaire qui oppose le Conseil national de l'Ordre des infirmiers, le Conseil départemental de l'Ordre des Hauts-de-Seine, Madame Myriam Petit, à la Fédération Nationale des Infirmiers et son président, Monsieur Philippe Tisserand. Pour rappel, les requérants avaient déposé une plainte devant ce tribunal pour « *diffamation non publique* », suite à une lettre adressée par la FNI à la ministre de la Santé pour l'alerter sur des dysfonctionnements constatés de l'Ordre infirmier (voir communiqué de presse du 1^{er} mai 2013).

Dans le jugement rendu lundi par le Tribunal de police, la FNI est relaxée du chef des poursuites, mais son Président, Monsieur Philippe Tisserand, est condamné d'une part à une amende de 30 €, d'autre part à verser 500 € à titre de dommages et intérêts ainsi que 800 € au titre de l'article 475-1 du Code de procédure pénale (frais de procédure) aux trois parties civiles. Soutenu par le conseil d'administration de la FNI, Philippe Tisserand a déjà indiqué qu'il ferait appel à ce jugement, estimant que « cette décision ne lui paraît ni juridiquement, ni factuellement fondée. » En effet, loin d'être un tract pamphlétaire, le courrier adressé à la ministre relatait des dysfonctionnements réguliers de l'Ordre ayant des conséquences fâcheuses pour les adhérents de la FNI et que la liberté d'expression syndicale doit permettre de rapporter. Qui s'en chargera sinon ?

La FNI et son président entendent défendre la liberté de critiquer le fonctionnement d'une institution, quelle qu'elle soit. La liberté d'expression syndicale doit être la règle dans une société démocratique !

La Cour d'appel va donc être saisie pour que l'ensemble du dossier soit jugé une seconde fois, avec l'espoir d'un épilogue favorable aux légitimes combats que nous menons.

Contact presse :
Fédération Nationale des Infirmiers
01 47 42 94 13